

Titre Professionnel Assistant(e) De Vie aux Familles (ADVF) Niveau 3

OBJECTIFS ET CONTENUS

Le candidat sera en capacité de :

- d'accompagner ou d'effectuer les soins d'hygiène corporelle,
- de préparer les collations,
- d'assurer l'hygiène et la propreté du cadre de vie,
- de veiller à la sécurité de la personne dépendante,
- de contribuer à son autonomie, et favoriser ses déplacements.

La formation comporte les modules suivants :

- entretenir le logement et le linge d'un particulier
- accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien
- relayer les parents dans la prise en charge des enfants à domicile

DUREE ET MODALITES D'INDIVIDUALISATION

595 heures en centre de formation et 245 heures en entreprise

- Rythme de 35 heures par semaine

Horaires : 9h00-12h30 et 13h30-17h00 en centre

L'individualisation est mise en place par le biais de l'outil FOAD (ressources via e-greta).

CERTIFICATION ET MODALITES D'EVALUATION

- Passage du Titre Professionnel
- Passage du Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- Remise d'une attestation de compétences en fin de formation

MODALITES ET MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES

Salles banalisées avec tableau blanc, salle informatique, vidéoprojecteur, vidéos, appartement pédagogique, cuisine pédagogique.

EXPERTISE DES INTERVENANTS

Véronique PORCHER – infirmière, 15 années d'expérience dans le domaine de la formation

Richard TONNELLI – Aide-soignant, 10 années d'expérience dans le domaine de la formation

Arnaud LEGOAS – cuisinier de formation, 7 ans d'expérience dans la formation pour adultes.

Dates Prévisionnelles :

Du 30 11 2020 au 02 06 2021

Lieu(x) de formation :

Antenne de Manosque – Collège Jean Giono
332 montée des Adrechs – 04100 Manosque

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi / 9h à 12h30 - 14h à 17h

Comment intégrer la formation ?

• Pré-requis :

- Etre inscrit à Pôle Emploi, Cap Emploi ou Mission Locale
- Maîtrise du français oral / écrit et des 4 opérations de base en mathématiques

• Statut :

Demandeurs d'emplois inscrits à Pôle Emploi, Cap Emploi ou jeunes inscrits à la Mission Locale (sur prescription)

• Nombre de places :

10

• Délai d'accès :

Dépôt des dossiers et test jusqu'au lundi 16/11/2020 en fonction des places encore disponibles
Informations collectives le jeudi 05/11/2020 et le jeudi 12/11/2020 à 9h00 au collège Jean Giono (Manosque).

• Financement de la formation :

Financement Région

• Tarifs (à titre indicatif) :

7€/heure (variable selon statut)

Pour tous renseignements, contactez :

GRETA Alpes Provence – Antenne de Manosque

Céline FIOL - Coordinatrice de formation

332 montée des Adrechs – 04100 Manosque

Tél : 04 92 72 72 29 / Fax : 04 92 87 25 77

Mail : greta.antenne.manosque@ac-aix-marseille.fr

Siège Social :

GRETA Alpes Provence

Lycée Dominique Villars

Place de Verdun

05000 GAP

Num. Décl. : 9 305 P 000 605 - Date Décl. : 01.01.2004

SIRET : 1 905 00 066 000 39 - Code APE : 8559 A

Titre Professionnel Assistant(e) De Vie aux Familles (ADVF) Niveau V

Le GRETA Alpes Provence,
pour :

le TP ADVF à Manosque c'est
85% de réussite à l'examen

PERIODES EN ENTREPRISE

Le stagiaire se doit de respecter en entreprise le règlement intérieur de celle-ci (horaires, discipline, hygiène, sécurité etc.), afin de maintenir le bon fonctionnement des services.

Son passage dans l'entreprise d'accueil a une fonction pédagogique. Le stage a un but de formation. Le stagiaire n'occupe pas un poste productif à l'image des salariés d'entreprise.

Les différentes périodes en entreprise doivent permettre de mobiliser des savoirs, d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être.

QUELS METIERS ET PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES ?

Le titulaire du Titre Professionnel «Assistant de vie aux familles» (ADVF) est un professionnel qualifié, compétent et polyvalent, qui intervient ponctuellement ou régulièrement pour accompagner dans la vie quotidienne de personnes dites «fragilisées» comme les personnes âgées, malades ou handicapées, de familles avec de jeunes enfants ou tout simplement de toute personne qui les sollicite.

QUELLES ENTREPRISES ?

Il est destiné à travailler au domicile du particulier soit pour une entreprise prestataire dans le secteur des services à la personne, soit dans le cadre du particulier-employeur. Il peut être polyvalent, c'est-à-dire intervenir en garde d'enfant et en maintien au domicile.



**En 2018, c'est
90% des stagiaires
satisfaits de leur formation
100% des stagiaires
qui recommandent le GRETA Alpes
Provence pour suivre une formation.**

Votre solution formation tout au long de l'année :

- Des propositions de formations, et une alternance adaptées aux besoins et au rythme de l'entreprise.
- Un engagement qualité dans le suivi et l'accompagnement du stagiaire en entreprise, un rôle de conseil et de gestion des candidats (pré-recrutement).
- Une prise en compte de l'avis du bénéficiaire au travers d'enquêtes « satisfaction ».
- Une expertise dans le montage de contrats et périodes de professionnalisation, de Congé Individuel de Formation et de Compte Personnel Formation.
- Des solutions de financement en partenariat avec les organismes financeurs.

Pour toute inscription, contactez :

Grégory DAYNAC – Conseiller en Formation continue
Céline FIOLE – Coordinatrice Pédagogique
Cécile RAGNO – Secrétaire de dispositif

332 montée des Adrechs – 04100 Manosque
Tél : 04 92 72 72 29

Mail CFC : gregory.daynac@ac-aix-marseille.fr

Mail coordonnateur péda : celine.fiol.greta@gmail.com